



### PUBLIC

Les Utilisateurs, Acquéreurs et/ou Distributeurs de produits professionnels de type 14, 18 et 20.

### PRE-REQUIS

Aucun

### DUREE

21 heures (3 jours)

### EVALUATION

- Evaluation des acquis de la formation (QCM formalisé de 30 questions)
- Evaluation de la formation
- Attestation de fin de formation

### LIEU

En distanciel ou en présentiel, en inter-entreprise ou en intra-entreprise.  
Calendrier sur notre site internet.

### TARIFS

- 3 jours de formation : **570 €**
- Prix net, non soumis à TVA (Art. 261.4.4a du CGI)

### CONTACT ET INSCRIPTION

[contact@adeovia.fr](mailto:contact@adeovia.fr) / Tel : 07 64 79 94 45

Référent handicap : [stephane.samolej@adeovia.fr](mailto:stephane.samolej@adeovia.fr)

6 rue du Sentier  
91390 Morsang-sur-Orge  
**www.adeovia.fr**

Nom du certificateur :  
**Ministère de la Transition Ecologique  
et de la Cohésion des Territoires**

Date d'enregistrement :  
**01/01/2024**

Répertoire Spécifique - N° de fiche :  
**RS6442**

### OBJECTIFS

- Connaître la réglementation sur les produits rodenticides, insecticides et les produits de lutte contre d'autres vertébrés.
- Comprendre les risques liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés et maîtriser les mesures de protection à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé et l'environnement.
- Contribuer à limiter le recours aux produits rodenticides, insecticides et aux produits de lutte contre d'autres vertébrés en privilégiant des alternatives non chimiques.
- Assurer une utilisation durable des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés dans le cadre d'une activité professionnelle.
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés (gestion des effluents, des déchets organiques,...).

### CONTENU

#### Introduction

1. Contexte
2. Introduction au certificat individuel pour l'activité « utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »
3. Définitions

#### Partie 1 – Cadre réglementaire

1. Cadre réglementaire européen et français
2. Arrêté Certibiocide
3. Autorisation de Mise sur le Marché (AMM)
4. Fiche Technique (FT)
5. Fiche de Données Sécurité (FDS)
6. Stockage et transport des produits biocides

#### Partie 2 – Les nuisibles

1. Rongeurs et moyens de lutte
  - a. L'identification des nuisibles
  - b. La lutte contre les nuisibles
  - c. L'application du traitement
  - d. L'évaluation de l'efficacité du traitement

#### 2. Insectes et moyens de lutte

- a. Identification des insectes
  - b. Lutte contre certains insectes
  - c. Diagnostic
  - d. Choix et réalisation du traitement
3. Autres vertébrés
    - a. Les autres vertébrés nuisibles
    - b. Les méthodes de lutte

#### Partie 3 – Prévention des risques pour l'environnement

1. Contexte
2. Étiquette et informations écotoxicologiques
3. Risques environnementaux et gestion des risques
4. Gestion des déchets

#### Partie 4 – Prévention des risques pour la santé humaine

1. Danger lié aux produits biocides
2. Analyse du(des) danger(s) et du(des) risque(s)
3. Risques liés aux produits biocides
4. Mesures de protection
5. Conduite à tenir en cas d'accident

### MOYENS PEDAGOGIQUES

- Dossier technique remis au stagiaire
- Présentation sur écran
- Etude de cas
- Echanges et partages

### MODALITES ET DELAIS D'ACCES AUX FORMATIONS

Les modalités et les délais d'accès à nos formations sont détaillés dans nos Conditions Générales de Ventes, accessibles sur notre site internet.